

sant que parce que le premier ministre cherche à substituer un symbole à un autre, la démarche aura le moindre effet sur la réalité.

En outre, et je vais traiter de ce point dans un instant, ce qui compte, c'est que le nouveau drapeau soit symbolique pour tous les Canadiens. Quel que soit le modèle adopté, il représentera une réalité, à mon avis. C'est à nous qu'il incombe, à titre de députés, de déterminer quelle sera cette réalité. Le drapeau pourra tout aussi bien représenter un Canada en voie de désagrégation qu'un Canada uni et prospère, animé d'un esprit national.

Peu importe le drapeau que nous choisirons, les gros des Canadiens auront tôt fait de l'accepter comme représentant leur pays. A mon sens, les députés et le gouvernement se doivent de voir à ce que le symbole, qui n'a aucune importance en soi, représente quelque chose qui en vaut la peine. Disposons de la question et cessons d'être la risée, non seulement des Canadiens, mais de tous ceux qui s'intéressent au Canada.

(Texte)

M. Gérard Girouard (Labelle): Monsieur le président, si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour la bonne raison que j'ai promis à mes électeurs de faire entendre leur point de vue sur cette fameuse question du drapeau, en temps utile.

Or, comme il est maintenant permis d'espérer un règlement assez rapide de ce litige, je me permets d'intervenir.

Si je n'avais qu'à faire connaître mon attitude et celle de mes électeurs, mon discours serait assez bref. Je me bornerai à dire que j'ai le mandat, comme député de Labelle, de voter pour le modèle de drapeau distinctif qui a été choisi par le comité, et contre l'Union Jack comme deuxième drapeau suggéré par le gouvernement.

Je crains fort, cependant, que les choses ne soient pas si faciles et, par ailleurs, je ne serais pas satisfait si je ne profitais pas de l'occasion pour expliquer les raisons de mon choix.

Le débat sur le drapeau aura été, selon moi, une épreuve pour la Confédération. Nous aurons vu et entendu des gens exprimer librement leurs idées, leurs sentiments, leur amour et parfois leur haine à l'égard des symboles proposés et des idées que ces symboles représentent. Nous aurons craint, à un moment donné, que ce conflit idéologique ne dégénère en conflit racial ou culturel. Comme toute épreuve apporte des consolations, nous aurons aussi vu que, même à travers les pires crises sentimentales, il y a moyen de vivre côte à côte au Canada et que, après tout, les Pères de la Confédération n'étaient pas si bêtes que cela.

Pour la première fois dans cette enceinte, l'élément francophone aura vu l'élément anglophone s'affoler, se débattre, récriminer et, remarquez bien, monsieur le président, j'ajoute que mes collègues avaient non seulement le droit mais le devoir d'agir ainsi. Je sais qu'ils comprendront mieux maintenant que nous, du Québec, soyons attachés à des droits qui nous paraissent fondamentaux et que nous voulons défendre à tout prix.

La Chambre aura aussi compris, je n'en doute pas, que lorsque je parlais de ceux qui se sont exprimés librement, je pensais aux membres de tous les partis de l'opposition et non pas aux députés ministériels, car dans le parti libéral, on est pour l'unanimité. D'ailleurs, le parti libéral a toujours été le parti de l'unanimité: pour le mieux comme pour le pire, les libéraux votent en bloc. Et pourquoi les blâmer puisque ça leur réussit?

Déjà, à l'époque de la conscription, alors que la province de Québec était fortement opposée à une telle mesure, les libéraux du Québec ont voté en bloc, ils ont été réélus. Le Québec, comme le premier ministre, était opposé à l'acquisition des armes nucléaires, et les libéraux du Québec ont voté en bloc pour les armes nucléaires. Le Québec était opposé à l'intrusion du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation, mais les libéraux ont voté en bloc pour les prêts aux étudiants. Le Québec était opposé à l'intervention du gouvernement fédéral dans les domaines provincial et municipal, mais les libéraux ont voté en bloc pour l'aide aux municipalités.

M. Prud'homme: Et le référendum, où est-il là-dedans?

M. Girouard: Le référendum viendra.

Le Québec est fortement opposé à ce que l'Union Jack soit désigné comme second drapeau du Canada, mais les libéraux ont voté en faveur de cette recommandation au comité du drapeau et, j'en suis convaincu, ils voteront en bloc pour l'Union Jack, lorsque ce projet sera présenté à la Chambre.

Donc, si je veux analyser ce qui s'est produit au sujet du drapeau, je dois signaler le comportement des députés libres, c'est-à-dire des députés des différents partis de l'opposition.

Il est renversant de voir comment, avec la même sincérité, des hommes publics peuvent prendre des attitudes si différentes sur des questions si fondamentales. Et ces attitudes ne peuvent s'expliquer autrement que par l'étude du tempérament si différent des Anglo-Saxons et des Français-Latins.

Cette courte étude sociologique ne règlera rien, j'en suis sûr, mais si je pouvais convaincre la Chambre et le peuple canadien que les phénomènes qui se produisent sur le plan